

À quand un *CitizenCampus* pour les chercheurs ?

La crise sanitaire actuelle liée au covid-19 ne fait que renforcer et accélérer la tendance accrue de participation directe des citoyens dans la définition des politiques publiques. Le monde de la recherche est aussi impacté. La démarche *CitizenCampus* est un exemple à suivre.

Par **Stéphanie Rupy**, professeur de philosophie des sciences, université Jean-Moulin Lyon 3

Il est également crucial de favoriser les collaborations entre chercheurs et professionnels de la médiation scientifique pour traduire les résultats de la science en un langage accessible aux citoyens et aux décideurs, comme il est indispensable de mettre à disposition de la société des informations fiables, permettant aux citoyens de participer de façon éclairée au débat public. Ainsi que le précise le rapport *Expertise et démocratie*⁹ de France Stratégie : « L'objectif d'une démocratie adulte suppose à la fois de dépasser le rapport paternaliste que les experts peuvent avoir avec les citoyens lorsqu'ils consentent des efforts de "pédagogie" et d'aller au-delà d'un volontarisme révolté qui prétendrait vouloir se passer de l'éclairage des experts. Cette démocratie adulte est celle dans laquelle les citoyens ne se contentent pas de recevoir passivement le contenu des conclusions des experts, mais s'efforcent de comprendre le statut épistémologique de leurs énoncés et peuvent les discuter. »

Conscient de ces enjeux, le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation contribue, à travers l'action du département des relations entre science et société et celle de ses opérateurs, à l'élaboration d'une politique publique volontariste connectant scientifiques, citoyens et décideurs. Ses principaux axes ont été posés en 2017 dans la stratégie nationale de CSTI co-élaborée par le Conseil national de la CSTI alors présidé par Dominique Gillot. Intégrée au livre blanc de l'Enseignement supérieur de la Recherche, cette stratégie

nationale a permis de poser un jalon significatif incitant les différents acteurs concernés à s'engager activement sur la base d'orientations qui n'ont rien perdu de leur actualité¹⁰. En particulier, les conseils régionaux se sont emparés des enjeux de la CSTI, adaptant la stratégie nationale à leurs spécificités et politiques territoriales. Plusieurs rapports ont également été publiés au niveau national, comme celui du Conseil économique, environnemental et social (CESE) intitulé *Science et société : les conditions du dialogue*¹¹ et celui, déjà mentionné plus haut, de France Stratégie, relatifs aux liens entre expertise et démocratie.

La vie politique et administrative française s'appuie largement sur un certain nombre de comités nationaux ou haut-conseils, dans lesquels la société civile organisée est très souvent représentée. Cependant et ainsi que l'a montré la convention citoyenne pour le climat, installée au terme du Grand débat national, on assiste à un désir accru des citoyens de contribuer à une nouvelle forme de démocratie participative, qui permettrait de mieux tenir compte des préoccupations sociétales comme de l'expertise scientifique pour élaborer la vie publique. Il nous appartient donc de construire une nouvelle forme d'interface entre science et société afin de trouver des solutions efficaces pour faire face aux défis qu'a notamment révélés la crise sanitaire. ■

L'époque est à la participation. Implication en ligne des adhérents d'un parti à la construction de son programme électoral, budgets municipaux participatifs, mise en place par le gouvernement d'une convention citoyenne pour le climat rassemblant 150 citoyens tirés au sort et invités à formuler des propositions d'actions pour limiter les émissions de gaz à effet de serre, etc. : il n'est guère de domaines qui échappent aujourd'hui à cette tendance de fond qui traverse nos sociétés, à savoir une demande accrue de participation directe des citoyens dans la définition des politiques publiques. Le monde de la recherche et de l'innovation ne fait pas exception. L'inclusion, dans les processus même de production de connaissances et d'expertises scientifiques, de citoyens qui ne sont pas des chercheurs professionnels bénéficie d'un soutien institutionnel croissant. En attestent la multiplication des programmes de « sciences citoyennes », « sciences participatives » et autres formes de programmes inclusifs, et celle des commandes institutionnelles de rapports sur le sujet, tant au niveau national qu'europpéen.¹

La crise sanitaire actuelle liée au covid-19 ne fait que renforcer et accélérer cette tendance. Les répercussions de cette crise, multiples, touchent en effet également les relations entre chercheurs et citoyens. On a ainsi pu entendre des scientifiques

de premier plan admettre publiquement devant un pays entier confiné, à des heures de grande écoute « Nous ne savons pas », partageant ainsi avec le non spécialiste une même expérience de doute et d'ignorance. Tandis que sur le terrain se multipliaient les initiatives combinant contributions d'experts scientifiques et savoir-faire variés, par exemple, pour produire des masques ou traquer le virus.

Ce qui se joue ici va bien au-delà d'une simple implication des citoyens dans la collecte de données, comme cela existe depuis longtemps en astronomie, en anthropologie ou en botanique ou, dans le domaine des sciences biomédicales, dans les procédures de test de médicaments. Non, plus radicalement, ce qui est en jeu ici est la prise en compte, dans l'élaboration même des problèmes à traiter, des besoins des citoyens en matière de recherche et d'innovation et des contextes d'application des solutions envisagées.

À quelles conditions peut-on espérer qu'une telle prise en compte soit effective et réussisse ? Impliquer avec succès des citoyens dans l'élaboration de questions complexes, aux multiples enjeux, comme le sont les questions de recherche et d'innovation, suppose tout d'abord de donner le goût et de préparer des non-spécialistes à interagir avec

9. France stratégie, *Expertise et démocratie. Faire avec la défiance*, déc. 2018, <https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-rapport-expertise-et-democratie-final-web-14-12-2018.pdf>

10. Pour n'en citer que les principaux grands titres : *Connaissance et reconnaissance des acteurs, Numérique : connaissance et usages ; Débat démocratique et appui aux politiques publiques ; Démarche scientifique partagée par la société, égalité femmes-hommes ; Changement climatique et développement durable.*

11. <https://www.lecese.fr/travaux-publies/sciences-et-societe-les-conditions-du-dialogue>

1. Houlier F. (dir.), *Les sciences participatives en France. État des lieux, bonnes pratiques et recommandations*, févr. 2018, rapport à la demande des ministres en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

des spécialistes. Le programme *CitizenCampus* est à ce titre exemplaire par les compétences interactionnelles qu'il permet à ses participants d'acquérir. Comme l'explique l'article de Séverine Louvel de ce numéro², la réussite de ce programme vient confirmer les bénéfices que l'on peut attendre de tels dispositifs mobilisant l'intelligence collective.

Mais le succès d'une interaction dépend bien évidemment de l'ensemble des acteurs impliqués. Qu'en est-il dès lors, non pas de la capacité des citoyens à interagir avec succès avec des chercheurs professionnels, mais de celle des chercheurs eux-mêmes à interagir avec succès avec des non-spécialistes ? Autrement dit, et plus largement, si la société est non seulement en capacité, mais également en demande de participation, le monde professionnel de la recherche et de l'innovation l'est-il lui aussi ?

Plusieurs obstacles, d'ordre culturel et institutionnel, viennent immédiatement à l'esprit. Tout d'abord, la formation académique et professionnelle des futurs chercheurs ne les prépare guère à interagir avec des non professionnels et à prendre la mesure de ce que ces derniers peuvent apporter à l'enquête scientifique. Bien au contraire, la science contemporaine, on le sait, se caractérise par un très haut degré d'entre soi. « Entre pairs » est la règle, dans toutes les étapes et dimensions principales du métier de chercheur. En tant qu'apprenti chercheur, ce sont vos futurs pairs qui, en vous délivrant un doctorat, jugent de votre aptitude à entrer dans leur communauté professionnelle. Et ensuite, que ce soit pour publier, obtenir des fonds, avancer dans la carrière, c'est encore et toujours à ses pairs que le chercheur a affaire. Sans surprise, les critères d'évaluation d'un chercheur n'incluent pas dans les faits, ou alors de façon encore anecdotique, de volet « interactions avec les citoyens ». Le chercheur n'est donc guère incité à les développer. On observe ici le même décalage que celui que l'on peut constater en matière d'incitation à développer l'interdisciplinarité ou la communication scientifique envers le grand public : les discours (pour ne pas dire les injonctions) institutionnels ne manquent pas, certes, mais la culture professionnelle scientifique et les critères institutionnels effectifs de valorisation des carrières des chercheurs ne suivent pas.

De plus, les apports passés ou attendus des programmes de sciences participatives ne sont guère mis en avant dans les cursus scientifiques. Il est en effet encore bien rare d'y trouver des séances consacrées aux « savoirs profanes », de sorte que les contributions à l'enquête scientifique d'autres formes de connaissances que les connaissances scientifiques demeurent très largement invisibles au chercheur professionnel.

Enfin, plus fondamentalement, l'idée même de prendre en compte les besoins, expériences et expertises des citoyens concernés dans l'élaboration des programmes de recherche entre en tension avec des valeurs tenues pour constitutives du métier même de chercheur, comme le désintéressement et la liberté de recherche. Admettre que les citoyens aient leur mot à dire dans le choix des problèmes à traiter et des types de solutions à y apporter suppose en effet pour les chercheurs de renoncer à une part importante de leur autonomie.

Et ce n'est pas une mince affaire. L'attachement à l'autonomie en matière de choix des problèmes à traiter se nourrit de l'idée de l'imprévisibilité des résultats des processus de recherche et d'innovation. Or, on demande de plus en plus à la recherche et à l'innovation d'être « responsables ». Par exemple, pour le monde académique, une notion devenue centrale en politique de recherche et d'innovation au niveau européen est la notion de RRI (*Responsible Research and Innovation*). Une recherche et innovation dite « responsable » doit s'efforcer de répondre davantage aux besoins, aux attentes de la société, ce qui suppose pour les chercheurs d'intégrer dans l'élaboration même des projets de recherche, des considérations d'impacts sur la société. Mais comment inclure de telles considérations si les développements d'un programme de recherche et d'innovation sont imprévisibles ?



2. Louvel S., « Un laboratoire des transformations en cours à l'université ? », *Horizons publics* printemps 2020, hors-série, p. XX à XX.



La tension n'est en réalité qu'apparente et peut se résoudre si l'on admet que des choix sont effectivement possibles entre différents types de recherche et d'innovation. Considérons les multiples problèmes à résoudre que posent le réchauffement climatique ou encore la propagation d'un virus comme le covid-19. Quel type d'innovations est souhaitable pour contribuer à leur résolution ? La réponse doit dépendre, dans une société démocratique, des valeurs partagées majoritairement au sein de cette société, valeurs qui peuvent évoluer. Par exemple, l'attention croissante dont bénéficient au sein de nos sociétés les questions environnementales se traduit par un changement de valeurs, qui s'observe notamment dans l'évolution de nos façons de consommer. En matière d'innovations, on peut ainsi concevoir qu'aux promesses toujours plus sophistiquées de l'innovation *high tech*, très gourmandes en énergie et en ressources, on puisse en venir à préférer des solutions plus *low tech*, qui nécessitent tout autant d'innovation, mais d'un autre type. Des choix sont en tout cas bel et bien possibles et les acteurs académiques

de la recherche et de l'innovation ont en la matière une responsabilité majeure. Dès lors, pour tenter de réduire les écarts possibles entre ce qui ressort des processus de recherche et d'innovation et les valeurs, attentes et besoins de la société, une gouvernance de la recherche plus inclusive, plus participative, est nécessaire. Pour que celle-ci devienne effective, au-delà du simple registre des discours institutionnels, il faut que les chercheurs eux-mêmes y adhèrent. Ce qui suppose, à la lumière des différents obstacles qui viennent d'être évoqués, un changement de culture professionnelle des chercheurs. Pour qu'un programme comme *CitizenCampus* puisse porter tous ses fruits en matière d'évolution des relations entre science et société vers davantage de participation citoyenne, il faut donc y préparer tout autant les chercheurs professionnels que les étudiants-citoyens. À quand l'équivalent au sein des organismes de recherche et des universités d'un *CitizenCampus* destinés aux chercheurs ? ■



Vers un *CitizenCampus* 3 pour relever de nouveaux défis !

Sortir des silos, désorienter son point de vue pour l'élargir, ébranler ses certitudes pour être capable de les mettre à distance, prendre le recul suffisant pour se préparer à jouer au mieux son rôle dans la société, etc. Autant d'enjeux sous-jacents à ce campus nouvelle génération, dont la crise du covid-19 n'a fait que renforcer l'utilité de *CitizenCampus*.

Par **Lise Dumasy**, ancienne présidente de l'université Grenoble Alpes (UGA) et de la ComuE

Lorsqu'Isabelle Forge-Allégret, directrice de la recherche et de l'innovation de la toute nouvelle université fusionnée, l'UGA, dont j'ai eu l'honneur et le plaisir d'être la première présidente, est venue m'exposer en octobre 2017 dans mon bureau le projet de ce qui allait devenir *CitizenCampus*, j'en ai tout de suite été enthousiaste. Je connaissais déjà et appréciais les programmes, objectifs et méthode des cycles de formation de l'IHEST, dont j'aurais aimé profiter moi-même, si la direction de l'université m'en avait laissé le loisir. Isabelle les connaissait aussi, et même bien mieux que moi, puisqu'elle avait suivi cette formation elle-même. L'idée qui lui était venue d'instaurer un programme inspiré par celui de l'IHEST pour les étudiants me sembla aussitôt extrêmement fructueuse, voire lumineuse.

Mêler des étudiants de tous niveaux (hormis le L1, année d'adaptation à l'université), de toutes formations, de toutes origines, mus par un même appétit de découverte et d'expérimentation, par une même ouverture aux problématiques socio-politiques du monde qui les entourait, et leur permettre de rencontrer des personnalités du monde professionnel, scientifique, politique, sur une thématique donnée, pour confronter les positions, les approches, et les amener à réfléchir activement sur ces confrontations et à produire leurs propres analyses ; les

amener à comprendre la place nécessaire du doute, de l'incertitude, de la recherche de la vérité, du débat, de la controverse, mais aussi de la recherche du consensus dans les processus de décision ; cette formation, inclassable, et qui ne pouvait rentrer dans aucun cursus, mais pouvait tous les accompagner, s'attaquait de front à un défi que rencontrent tous les formateurs universitaires, bien sûr, former l'esprit critique, et non seulement les compétences professionnelles, préparer au métier, bien sûr, mais aussi à la vie, à la vie en société, à la vie dans une société démocratique, où l'implication intelligente des citoyens est le principal garant de la pérennité du système.

C'est un enjeu essentiel de l'université que de préparer les étudiants à devenir des citoyens impliqués et avisés autant que de futurs professionnels compétents et capables d'adaptation aux évolutions des métiers. Tous les enseignements universitaires sont porteurs de cette ambition, mais la nécessité de former également à des compétences spécialisées, de transmettre des connaissances dans un secteur donné, fait que cette partie-là de la formation n'est pas toujours centrale dans l'enseignement, est inégalement assurée, et ne peut l'être en tout état de cause que fragmentairement. Il y avait donc une forte valeur ajoutée à ce projet, qui